

LA COMPTABILITÉ DES BNC : MODULE 2

LA TENUE EN PARTIE DOUBLE - SYSTÈMES INFORMATISÉS

OBJECTIFS

Second module du parcours de formation de l'adhérent, cette action porte sur l'approfondissement des connaissances en matière d'obligations comptables des professionnels libéraux. Elle vise à acquérir les connaissances pour tenir une comptabilité en partie double, et traiter certaines opérations particulières.

INFORMATIONS PRATIQUES

DATE

 **STRASBOURG**

Mardi 22 novembre 2022
Maison de la Comptabilité et de la Gestion
11 avenue de la Forêt-Noire

HORAIRES

De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Exposé, discussion
- Cas pratiques
- Vidéo-projection
- Remise d'un support

TARIF

Coût inclus dans la cotisation annuelle

CONFÉRENCIÈRE

Françoise KEIFLIN,
Expert-comptable

PROGRAMME

Définition et rôle de la comptabilité :

- Nomenclature comptable des professions libérales
- Système d'organisation de l'information financière

Bilan et compte de résultat :

- Notion d'actif et de passif
- Définition et rôle du compte de résultat
- Règles d'utilisation des comptes
- Emplois et ressources en partie double
- Règles de fonctionnement des comptes (débit-crédit)

Le journal, le grand livre, la balance :

- Enregistrement des écritures dans le journal
- Établissement du grand livre à partir du journal
- Établissement de la balance à partir du grand livre
- Règles relatives à certaines écritures (immobilisations, amortissements, emprunts, TVA...)
- Exemples pratiques d'écritures
- Exemples de tenue de livre-journal

 **INSCRIPTION**

PUBLIC

Cette action s'adresse aux adhérents ayant déjà suivi l'action de formation sur la tenue du livre-journal des recettes et des dépenses, ainsi qu'aux adhérents ayant déjà l'expérience de la tenue de leur comptabilité, pour approfondir les connaissances et la pratique.